

## Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/16	Net au 31/12/15
<b>ACTIF</b>				
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés	1 665 611	572 292	1 093 319	1 071 244
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	3 050	3 050		
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage	1 238 557	811 260	427 297	416 615
Autres immobilisations corporelles	113 308	68 654	44 654	68 536
Immob. en cours / Avances & acomptes	348 339	348 339		
<b>Immobilisations financières</b>				
Participations et créances rattachées	37 020 314	14 867 000	22 153 314	10 358 086
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	468 922	7 565	461 357	420 570
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>40 858 101</b>	<b>16 678 161</b>	<b>24 179 940</b>	<b>12 335 050</b>
<b>Stocks</b>				
Matières premières et autres approv.	127 864		127 864	55 303
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	152 296		152 296	360 819
<b>Créances</b>				
Clients et comptes rattachés	455 433		455 433	377 725
Fournisseurs débiteurs	64 343		64 343	43 601
Personnel	4 469		4 469	6 504
Etat, Impôts sur les bénéfices	210 696		210 696	151 777
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	190 178		190 178	144 848
Autres créances	4 333 621		4 333 621	3 709 152
<b>Divers</b>				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Valeurs mobilières de placement	22 101		22 101	1 163 507
Disponibilités	2 310 667		2 310 667	127 170
Charges constatées d'avance	92 029		92 029	178 667
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT</b>	<b>7 963 696</b>		<b>7 963 696</b>	<b>6 319 073</b>
Charges à répartir sur plusieurs exercices	146 500		146 500	135 709
Prime de remboursement des obligations				
Ecart de conversion - Actif	6 838		6 838	61
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>	<b>153 338</b>		<b>153 338</b>	<b>135 770</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>48 975 135</b>	<b>16 678 161</b>	<b>32 296 974</b>	<b>18 789 893</b>

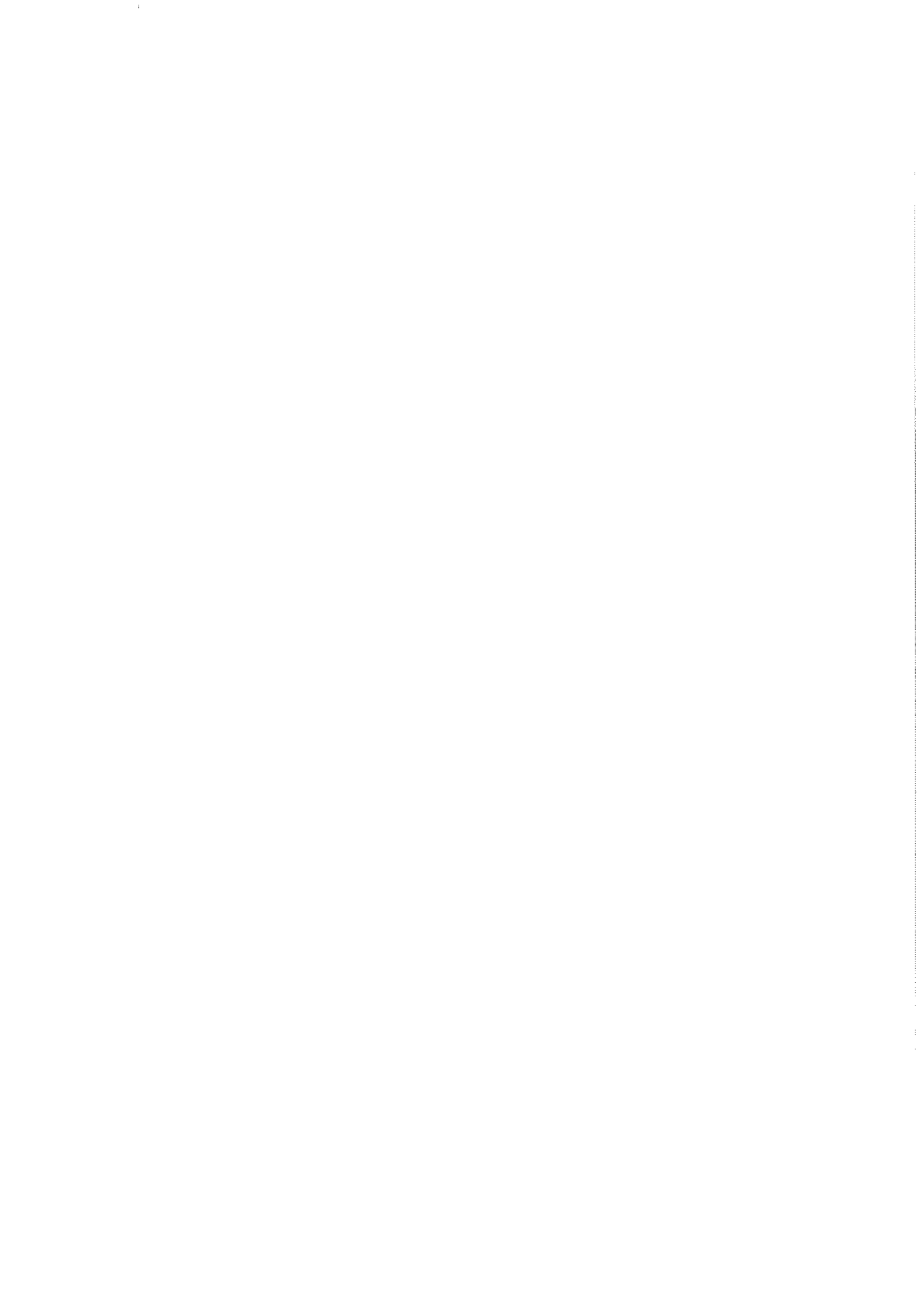
## Bilan

	Net au 31/12/16	Net au 31/12/15
<b>PASSIF</b>		
Capital social ou individuel	1 161 134	479 281
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	47 120 417	32 381 553
Ecart de réévaluation		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	-18 805 767	-6 050 488
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>-9 772 595</b>	<b>-12 755 279</b>
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>	<b>19 703 190</b>	<b>14 055 067</b>
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
<b>TOTAL AUTRES FONDS PROPRES</b>		
Provisions pour risques	72 838	66 061
Provisions pour charges		
<b>TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	<b>72 838</b>	<b>66 061</b>
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
<i>Emprunts</i>	6 363 144	3 532 021
<i>Découverts et concours bancaires</i>		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	6 363 144	3 532 021
Emprunts et dettes financières diverses	163 417	528
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	1 239 966	35
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 370 043	907 071
<i>Personnel</i>	42 401	46 715
<i>Organismes sociaux</i>	83 664	157 638
<i>Etat, Impôts sur les bénéfices</i>		
<i>Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires</i>		43
<i>Etat, Obligations cautionnées</i>		
<i>Autres dettes fiscales et sociales</i>	15 009	16 710
Dettes fiscales et sociales	141 074	221 106
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	2 919 947	
Produits constatés d'avance	5 394	6 250
<b>TOTAL DETTES</b>	<b>12 202 985</b>	<b>4 667 010</b>
Ecart de conversion - Passif	317 962	1 754
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>32 296 974</b>	<b>18 789 893</b>

## Compte de résultat

	du 01/01/16 au 31/12/16 12 mois	%	du 01/01/15 au 31/12/15 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
<b>PRODUITS</b>						
Ventes de marchandises	264 278	18,02	190 774	15,40	73 504	38,53
Production vendue	1 202 203	81,98	1 048 179	84,60	154 023	14,69
Production stockée						
Subventions d'exploitation						
Autres produits	2 712	0,18	14 019	1,13	-11 307	-80,66
<b>Total</b>	<b>1 469 193</b>	<b>100,18</b>	<b>1 252 972</b>	<b>101,13</b>	<b>216 221</b>	<b>17,26</b>
<b>CONSOMMATION M/SES &amp; MAT</b>						
Achats de marchandises	14 858	1,01	300 652	24,27	-285 794	-95,06
Variation de stock (m/ses)	208 523	14,22	-164 722	-13,30	373 245	-226,59
Achats de m.p & aut.approv.	566 074	38,60	451 776	36,46	114 298	25,30
Variation de stock (m.p.)	-72 560	-4,95	-15 998	-1,29	-56 562	353,55
Autres achats & charges externes	3 252 259	221,77	2 234 913	180,39	1 017 346	45,52
<b>Total</b>	<b>3 969 153</b>	<b>270,66</b>	<b>2 806 621</b>	<b>226,53</b>	<b>1 162 533</b>	<b>41,42</b>
<b>MARGE SUR M/SES &amp; MAT</b>	<b>-2 499 961</b>	<b>-170,47</b>	<b>-1 553 649</b>	<b>-125,40</b>	<b>-946 312</b>	<b>60,91</b>
<b>CHARGES</b>						
Impôts, taxes et vers. assim.	28 280	1,93	29 955	2,42	-1 675	-5,59
Salaires et Traitements	654 166	44,61	810 122	65,39	-155 955	-19,25
Charges sociales	276 131	18,83	335 553	27,08	-59 423	-17,71
Amortissements et provisions	345 737	23,58	228 940	18,48	116 797	51,02
Autres charges	35 987	2,45	595	0,05	35 392	NS
<b>Total</b>	<b>1 340 300</b>	<b>91,40</b>	<b>1 405 164</b>	<b>113,42</b>	<b>-64 864</b>	<b>-4,62</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>-3 840 261</b>	<b>-261,87</b>	<b>-2 958 813</b>	<b>-238,82</b>	<b>-881 448</b>	<b>29,79</b>
Produits financiers	99 232	6,77	105 584	8,52	-6 352	-6,02
Charges financières	5 760 800	392,83	10 097 384	814,99	-4 336 585	-42,95
<b>Résultat financier</b>	<b>-5 661 568</b>	<b>-386,06</b>	<b>-9 991 800</b>	<b>-806,47</b>	<b>4 330 232</b>	<b>-43,34</b>
Opérations en commun						
<b>RESULTAT COURANT</b>	<b>-9 501 829</b>	<b>-647,93</b>	<b>-12 950 613</b>	<b>NS</b>	<b>3 448 784</b>	<b>-26,63</b>
Produits exceptionnels			69 714	5,63	-69 714	-100,00
Charges exceptionnelles	479 131	32,67	22 648	1,83	456 484	NS
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>-479 131</b>	<b>-32,67</b>	<b>47 066</b>	<b>3,80</b>	<b>-526 197</b>	<b>NS</b>
Participation des salariés						
Impôts sur les bénéfices	-208 365	-14,21	-148 268	-11,97	-60 097	40,53
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>-9 772 595</b>	<b>-666,40</b>	<b>-12 755 279</b>	<b>NS</b>	<b>2 982 684</b>	<b>-23,38</b>

Annexe





## ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Les informations ci-après constituent l'Annexe des comptes faisant partie intégrante des états financiers de synthèse présentés pour les exercices clos le 31 décembre 2016 et 2015. Ces exercices ont une durée de douze mois couvrant la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre.

Les comptes de l'exercice 2016 dégagent une perte de 9 773 595 €. Ils ont été arrêtés par le Conseil d'administration le 28 avril 2017.

Le bilan, le compte de résultat et les notes annexes sont présentés en euros.

## EVENEMENTS MARQUANTS

### Exercice clos le 31 décembre 2016 :

L'exercice 2016 est marqué par l'acquisition en mai d'une nouvelle filiale, à Hampshire, la société PRIMER DESIGN LTD.

Afin de financer la recherche et son développement commercial, la Société a souscrit un emprunt auprès de KREOS Capital (UK) Limited de 3 000 000 € le 10 mai 2016 pour une durée de 3 ans. La première échéance de remboursement du capital est au 1<sup>er</sup> novembre 2016.

#### • Augmentations de capital :

Quinze augmentations de capital ont eu lieu au cours de l'exercice 2016.

Une première augmentation de capital d'un montant nominal de 90 142,33 € a été décidée lors de l'assemblée générale du 29 mars 2016,

- pour une augmentation de capital de 1 892 989 €, prime d'émission incluse, par l'émission de 1 352 135 actions nouvelles d'une valeur nominale de 1/15<sup>ème</sup> d'euro au prix de 1,40 € par action, prime d'émission incluse. L'augmentation s'est réalisée de deux façons :

- au titre de l'augmentation de capital réservée aux sociétés industrielles ou commerciales du secteur santé / pharmaceutique / biotechnologique pour 723 991,80 euros (dont 34 475,80 € de valeur nominale représentant 517 137 actions) ;
- au titre de l'augmentation de capital dans le cadre du dispositif SEPA pour 1 168 997,20 € (dont 55 666,53 € de valeur nominale représentant 834 998 actions).

- pour une augmentation de capital de 98 000 €, prime d'émission incluse, par émission de 70 000 actions nouvelles d'une valeur nominale de 1/15<sup>ème</sup> d'euro au prix de 1,40 € par action, prime d'émission incluse au titre de l'augmentation de capital réservée aux sociétés industrielles ou commerciales du secteur santé / pharmaceutique / biotechnologique.

Une deuxième augmentation de capital d'un montant nominal de 95 238,13 € a été décidée lors de l'assemblée générale du 21 avril 2016,

- pour une augmentation de capital de 2 000 000,80 €, prime d'émission incluse, par l'émission de 1 428 572 actions nouvelles d'une valeur nominale de 1/15<sup>ème</sup> d'euro au prix de 1,40 € par action, prime d'émission incluse. L'augmentation s'est réalisée de deux façons :

- o au titre de l'augmentation de capital réservée aux sociétés industrielles ou commerciales du secteur santé / pharmaceutique / biotechnologique pour 1 699 000,80 euros (dont 80 904.80 € de valeur nominale représentant 1 213 572 actions) ;
- o au titre de l'augmentation de capital dans le cadre du dispositif SEPA pour 301 000 € (dont 14 333,33 € de valeur nominale représentant 215 000 actions).

Une troisième augmentation de capital d'un montant nominal de 4 773,27 €, a été décidée le 26 avril 2016 se traduisant par l'émission de 71 599 actions nouvelles d'une valeur nominale de 1/15<sup>ème</sup> d'euro au prix de 1,401 € par action (prime d'émission incluse). Le montant de cette augmentation de capital (prime incluse) est de 100 311,11 €, entièrement libérée lors de la conversion de l'emprunt obligataire YORKVILLE.

Une quatrième augmentation de capital d'un montant nominal de 4 862,13 €, en date du 3 mai 2016, est intervenue par émission de 72 932 actions nouvelles d'une valeur nominale de 1/15<sup>ème</sup> d'euro par action au prix moyen de 1,376 € entièrement libérées lors de la souscription. Le montant de cette augmentation de capital (prime incluse) est de 100 355,56 €, entièrement libérée lors de la conversion de l'emprunt obligataire YORKVILLE.

Une cinquième augmentation de capital d'un montant nominal de 157 721 €, en date de 11 mai 2016 par émission de 2 365 815 actions nouvelles d'une valeur nominale de 1/15<sup>ème</sup> d'euro au prix de souscription de 2,696 € par action (prime d'émission incluse), entièrement libérées lors de l'apport du capital de la société PRIMER DESIGN pour un montant global de 6 378 237,24 €.

Une sixième augmentation de capital d'un montant nominal de 5 687,80 €, en date de 19 mai 2016 par émission de 85 317 actions nouvelles d'une valeur nominale de 1/15<sup>ème</sup> d'euro au prix de souscription de 1.176 € par action (prime d'émission incluse), entièrement libérées lors de la conversion de la créance obligataire YORKVILLE pour un montant global de 100 333,33 €.

Une septième augmentation de capital d'un montant nominal de 25 561,20 €, en date de 23 mai 2016 par émission de 383 418 actions nouvelles d'une valeur nominale de 1/15<sup>ème</sup> d'euro au prix de souscription de 1.176 € par action (prime d'émission incluse), entièrement libérées lors de la conversion de la créance obligataire YORKVILLE pour un montant global de 450 900 €.

Une huitième augmentation de capital d'un montant nominal de 67 717,13 €, en date du 1er juin 2016, est intervenue par émission de 1 015 757 actions nouvelles d'une valeur nominale de 1/15<sup>ème</sup> d'euro par action au prix moyen de 1,40 € entièrement libérées lors de l'apport pour un montant global de 1 422 059,80 €.

Une neuvième augmentation de capital d'un montant nominal de 8 317,13 €, en date du 25 août 2016, est intervenue par émission de 124 757 actions nouvelles d'une valeur nominale de 1/15<sup>ème</sup>



d'euro par action au prix moyen de 1,203 € entièrement libérées lors de la conversion de la créance obligataire YORKVILLE pour un montant global de 150 083,33 €.

Une dixième augmentation de capital d'un montant nominal de 5 470,60 €, en date du 7 septembre 2016, est intervenue par émission de 82 059 actions nouvelles d'une valeur nominale de 1/15<sup>ème</sup> d'euro par action au prix moyen de 1,221 € entièrement libérées lors de la conversion de la créance obligataire YORKVILLE pour un montant global de 100 194,44 €.

Une onzième augmentation de capital d'un montant nominal de 7 983,40 €, en date du 21 septembre 2016, est intervenue par émission de 119 751 actions nouvelles d'une valeur nominale de 1/15<sup>ème</sup> d'euro par action au prix moyen de 1,256 € entièrement libérées lors de la conversion de la créance obligataire YORKVILLE pour un montant global de 150 408,33 €.

Une douzième augmentation de capital d'un montant nominal de 5 521,20 €, en date du 5 octobre 2016, est intervenue par émission de 82 818 actions nouvelles d'une valeur nominale de 1/15<sup>ème</sup> d'euro par action au prix moyen de 1,213 € entièrement libérées lors de la conversion de la créance obligataire YORKVILLE pour un montant global de 100 458,34 €.

Une treizième augmentation de capital d'un montant nominal de 6 574,20 €, en date du 1<sup>er</sup> décembre 2016, est intervenue par émission de 98 613 actions nouvelles d'une valeur nominale de 1/15<sup>ème</sup> d'euro par action au prix moyen de 1,018 € entièrement libérées lors de la conversion de la créance obligataire YORKVILLE pour un montant global de 100 388,89 €.

Une quatorzième augmentation de capital d'un montant nominal de 181 666,67 €, en date du 15 décembre 2016, est intervenue par émission de 2 725 000 actions nouvelles d'une valeur nominale de 1/15<sup>ème</sup> d'euro par action au prix moyen de 1 € entièrement libérées lors de l'apport pour un montant global de 2 725 000 €.

Une quinzième augmentation de capital d'un montant nominal de 9 950,47 €, en date du 21 décembre 2016, est intervenue par émission de 149 257 actions nouvelles d'une valeur nominale de 1/15<sup>ème</sup> d'euro par action au prix moyen de 1,010 € entièrement libérées lors de la conversion de la créance obligataire YORKVILLE pour un montant global de 150 750 €.

Au 31 décembre 2016, le capital social de la Société est de 1 161 134,20 € divisé en 17 417 013 actions de valeur nominale de 1/15<sup>ème</sup> d'euro.

### **Exercice clos le 31 décembre 2015 :**

L'exercice 2015 est marqué par la création en janvier d'une nouvelle filiale, à Hong Kong, la société Novacyt Asia Ltd qui permettra le développement des ventes sur le continent asiatique. Le capital social de cette société est de 1 HK\$.

Afin de financer la recherche et son développement commercial, la Société a souscrit un emprunt auprès de KREOS Capital (UK) Limited de 3 500 000 € le 15 juillet 2015 pour une durée de 3 ans. La première échéance de remboursement du capital est au 1<sup>er</sup> février 2016.



Un accord financier entre Novacyt SA et la société américaine Yorkville a été mis en place. Les apports de fonds sont réalisés par tranche de 250 000 € pour un total de 5 M€, sous forme d'emprunt obligataire.

- **Augmentations de capital :**

Six augmentations de capital ont eu lieu au cours de l'exercice 2015.

Une première augmentation de capital d'un montant nominal de 27 333,33 € a été décidée lors de l'assemblée générale du 10 avril 2015, pour une augmentation de capital de 2 050 000 €, prime d'émission incluse, par l'émission de 410 000 actions nouvelles d'une valeur nominale de 1/15<sup>ème</sup> d'euro au prix de 5 € par action, prime d'émission incluse.

Une deuxième augmentation de capital d'un montant nominal de 2 133,33 €, a été décidée le 13 avril 2015 se traduisant par l'émission de 32 000 actions nouvelles d'une valeur nominale de 1/15<sup>ème</sup> d'euro au prix de 5 € par action (prime d'émission incluse). Le montant de cette augmentation de capital (prime incluse) est de 160 000 €, entièrement libérée lors de la souscription par compensation de créances.

Une troisième augmentation de capital d'un montant nominal de 26 633,33 €, en date du 20 juillet 2015, est intervenue par émission de 399 500 actions nouvelles d'une valeur nominale de 1/15<sup>ème</sup> d'euro par action au prix moyen de 5 € entièrement libérées lors de la souscription. Le montant de cette augmentation de capital (prime incluse) est de 1 997 500 €.

Une quatrième augmentation de capital d'un montant nominal de 835,13 €, en date de 26 août 2015 par émission de 12 527 actions nouvelles d'une valeur nominale de 1/15<sup>ème</sup> d'euro au prix de souscription de 4,00 € par action (prime d'émission incluse), entièrement libérées lors de la conversion de la créance obligataire YORKVILLE pour un montant global de 50 078,77 €.

Une cinquième augmentation de capital d'un montant nominal de 3 144,67 €, en date de 6 octobre 2015 par émission de 47 170 actions nouvelles d'une valeur nominale de 1/15<sup>ème</sup> d'euro au prix de souscription de 3,19 € par action (prime d'émission incluse), entièrement libérées lors de la conversion de la créance obligataire YORKVILLE pour un montant global de 150 598,09 €.

Une sixième augmentation de capital d'un montant nominal de 1 152,87 €, en date du 1<sup>er</sup> décembre 2015, est intervenue par émission de 17 293 actions nouvelles d'une valeur nominale de 1/15<sup>ème</sup> d'euro par action au prix moyen de 2,91 € entièrement libérées lors de la conversion de la créance obligataire YORKVILLE pour un montant global de 50 341,67 €.

Au 31 décembre 2015, le capital social de la Société est de 479 280,87 € divisé en 7 189 213 actions de valeur nominale de 1/15<sup>ème</sup> d'euro.

- **Crédit d'impôt recherche**

Le crédit d'impôt recherche relatif à l'exercice 2016 a été comptabilisé sur la ligne impôts sur les bénéfices du compte de résultat pour un montant de 208 365 €.

- **Brevets :**

Dans le protocole transactionnel conclu entre NOVACYT SA et Monsieur Eric PELTIER, il a été mentionné que la société abandonnait quatre brevets à ce dernier.

- **Projet de développement d'un module de lecture automatisée de frottis par tri nucléaire à des fins de diagnostic cytologique :**

Novacyt est une société de diagnostic dans le domaine de la cytologie et plus particulièrement du dépistage du cancer du col de l'utérus. Dès sa création, le projet de l'entreprise était de développer une solution entièrement automatisée de cytologie de nouvelle génération. Cette solution devait être essentiellement représentée par une gamme d'automates techniques qui préparent les échantillons cellulaires pour déposer les cellules sur une lame d'analyse, complétée par une gamme d'automates d'aide au diagnostic cytologique, destinée à aider dans la détection des cellules anormales le médecin qui analyse les lames d'étalement cellulaire.

Ces automates doivent intégrer un module software spécifiquement dédié, de navigation et de classification cellulaire (tri nucléaire), afin de permettre une aide au diagnostic cytologique. Ce module software est au cœur du savoir-faire et de la stratégie de Novacyt. Ce projet est développé par la Société pour faire face aux concurrents qui proposent ce type de solution d'aide à la lecture et permet à la Société de se positionner sur le marché de la cytologie numérique.

## 1. Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont établis en conformité du règlement ANC N° 2014-03 relatif à la réécriture du plan comptable général. Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses suivantes:

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les comptes annuels de l'exercice 2016 ont été établis pour le groupe selon le principe de continuité d'exploitation. En effet, les prévisions de trésorerie établies pour les douze prochains mois font apparaître une situation de trésorerie positive pour le groupe. Elles tiennent compte notamment des éléments suivants :

- La trésorerie disponible au 31 décembre 2016 s'élève à 2.843 k€ ;
- Le tirage de 500 k€ supplémentaires au titre des obligations convertibles Yorkville ;
- Un emprunt obligataire convertible d'un montant de 1.500 k€ souscrit le 31 mars 2017 ;
- Le paiement de la première partie du complément de prix en mai 2017 pour environ 1 750 k€ ;
- Des hypothèses d'augmentations de capital ou de financements équivalents pour un total de 5.000 k€ à réaliser entre le troisième trimestre 2017 et le premier trimestre 2018 ;



Aucun accord n'a été conclu et aucune garantie ne peut être donnée sur le fait que ces hypothèses seront confirmées par des opérations effectives.

Dans l'hypothèse où ces projets de financement ne trouveraient pas à se concrétiser et où les perspectives d'activité ne seraient pas confirmées, il en résulterait une incertitude sur le principe de continuité d'exploitation retenu pour l'établissement des comptes dans la mesure où la société pourrait en conséquence ne pas être en mesure d'acquitter ses dettes et réaliser ses actifs dans le cadre normal de son activité. Le principe de continuité d'exploitation retenu dans le cadre de l'arrêté au 31 décembre 2016 pourrait alors se révéler inapproprié.

Pour une meilleure compréhension des comptes présentés, les principaux modes et méthodes d'évaluation retenus sont précisés ci-après, notamment lorsque :

- un choix est offert par la législation,
- une exception prévue par les textes est utilisée,
- l'application d'une prescription comptable ne suffit pas pour donner une image fidèle,
- il est dérogé aux prescriptions comptables.

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport aux exercices précédents.

Informations générales complémentaires :

## **Recours à des estimations**

Pour établir ces informations financières, la Direction de la société doit procéder à des estimations et faire des hypothèses qui affectent la valeur comptable des éléments d'actif et de passif, des produits et des charges, ainsi que les informations données en notes annexes.

La Direction de la société procède à ces estimations et appréciations de façon continue sur la base de son expérience passée ainsi que de divers autres facteurs jugés raisonnables qui constituent le fondement de ces appréciations. Les montants qui figureront dans les futurs états financiers sont susceptibles de différer des estimations présentes en fonction de l'évolution de ces hypothèses ou de conditions différentes. Les principales estimations faites par la Direction pour l'établissement de ces états financiers concernent la valorisation et les durées d'utilité des actifs incorporels, corporels, financiers, les créances clients et le montant des provisions pour risques et autres provisions liées à l'activité.

### **2. Principes comptables appliqués**

#### **2.1. Immobilisations incorporelles**

Les immobilisations incorporelles sont essentiellement constituées de brevets créés en interne. Ces derniers ont été comptabilisés selon les règles suivantes :



- phase de recherche : charges d'exploitation,
- phase de développement (y compris frais de dépôt) : la société a opté pour la méthode préférentielle, c'est à dire leur comptabilisation à l'actif du bilan dans la mesure où ces brevets constituent une source régulière de profits et sont dotés d'une pérennité suffisante.

Chaque brevet a été comptabilisé pour sa valeur correspondant aux coûts engagés au cours de la période de développement. Ces coûts comprennent les honoraires du cabinet de Conseils en Propriété Industrielle.

Le fait générateur de l'amortissement est la date de mise en service, c'est à dire à la date de dépôt du brevet. Ces brevets sont amortis sur 20 ans, selon le mode linéaire. Toutefois, les coûts engagés postérieurement au dépôt du brevet sont amortis sur la durée restant à courir jusqu'à la fin de la protection juridique du brevet auxquels ils se rattachent.

## 2.2. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition) ou à leur coût de production. Les intérêts des emprunts nécessaires à l'acquisition de ces immobilisations ne sont pas pris en compte dans la détermination du coût d'acquisition.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

• Matériel et outillage industriels	L 3 et 6 ans
• Installations générales, aménagements	L 5 ans
• Matériel de transport	L 5 ans
• Matériel de bureau	L 3 ans
• Matériel informatique	L 2 et 3 ans

## 2.3. Immobilisations en cours

En application de la méthode préférentielle, NOVACYT a décidé de porter à l'actif les dépenses de développement, sous réserve que celles-ci répondent aux critères suivants :

- Le projet en cause est nettement individualisé,
- Les chances de réussite technique et de rentabilité commerciale du projet sont sérieuses,
- Les couts du projet sont distinctement établis.

Les immobilisations en cours ne seront amorties qu'à l'achèvement du programme et de leur mise en service. Les autres dépenses de recherche et de développement, ne répondant pas aux critères annoncés ci-dessus, ont été comptabilisées directement en charges.

## 2.4. Immobilisations financières

Elles sont constituées des titres de participation Lab21, de Novacyt Asia Ltd et Primer design, de dépôts de garantie versés et des actions propres détenues à fin de régularisation du cours de bourse, dans le cadre du contrat de liquidité.

Concernant les titres de participation, la valeur brute est constituée par le coût d'achat, frais accessoires inclus. Les frais liés à l'acquisition des titres de participation sont incorporés au prix de revient des titres. Une provision pour dépréciation des titres est constituée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute.

La valeur d'inventaire des titres de participation pour lesquels il n'existe pas de valeur de référence récente s'apprécie principalement sur la base des perspectives de rentabilité future reposant sur les prévisions de flux nets de trésorerie actualisés. La valeur d'inventaire des titres a été déterminée en utilisant les projections de flux de trésorerie (free cash flow) établies à partir d'estimations et plans à moyen terme. Les prévisions sont fondées sur des plans d'actions commerciaux par entité. Au-delà de ces plans, les flux de trésorerie sont extrapolés à partir d'un taux de croissance à l'infini. L'actualisation de ces flux est effectuée sur la base du coût moyen pondéré du capital (CMPC) de la société. Cette analyse peut être complétée par une évaluation externe si nécessaire.

Lorsque la valeur d'utilité est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

## 2.5. Dépréciation d'actifs

Les immobilisations doivent être soumises à des tests de perte de valeur dès lors qu'il existe un indice de perte de valeur. Pour apprécier la présence d'un indice de perte de valeur, l'entreprise considère les indices externes et internes suivants :

### *Indices externes :*

- une diminution de la valeur de marché de l'actif (de façon plus importante que du seul effet attendu du passage du temps ou de l'utilisation normale de l'actif) ;
- des changements importants, ayant un effet négatif sur l'entité, intervenus au cours de l'exercice ou dans un proche avenir, dans l'environnement technique, économique ou juridique ou sur le marché dans lequel l'entreprise opère ou auquel l'actif est dévolu ;
- les taux d'intérêt du marché ou autres taux de rendement du marché ont augmenté durant l'exercice et il est probable que ces augmentations diminuent de façon significative les valeurs vénales et/ou d'usage de l'actif.

### *Indices internes :*

- Existence d'un indice d'obsolescence ou de dégradation physique d'un actif non prévu par le plan d'amortissement ;
- Des changements importants dans le mode d'utilisation de l'actif ;
- Des performances de l'actif inférieures aux prévisions ;
- Une baisse sensible du niveau des flux futurs de trésorerie générés par la société.



Lorsqu'il existe un indice de perte de valeur, un test de dépréciation est alors effectué : la valeur nette comptable de l'actif immobilisé est comparée à sa valeur actuelle.

La valeur nette comptable d'une immobilisation correspond à sa valeur brute diminuée, pour les immobilisations amortissables, des amortissements cumulés et des dépréciations.

La valeur actuelle est une valeur d'estimation qui s'apprécie en fonction du marché et de l'utilité du bien pour la société. Elle résulte de la comparaison entre la valeur vénale et la valeur d'usage. La valeur vénale correspond au montant qui pourrait être obtenu, à la date de la clôture, de la vente de l'actif lors d'une transaction conclue à des conditions normales de marché, nets des coûts de sortie.

## **2.6. Stocks**

Les stocks sont évalués à leur coût d'achat.

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Une provision pour dépréciation des stocks, égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus, et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

## **2.7. Créances clients**

Les créances clients sont constatées lors du transfert des risques et avantages.

Les créances sont évaluées à leur valeur nominale. Elles sont, le cas échéant, dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu. Les provisions pour dépréciation éventuelles sont déterminées par comparaison entre la valeur d'acquisition et la valeur probable de réalisation.

## **2.8. Autres créances**

Les autres créances comprennent principalement, les créances envers l'Etat – Impôt sur les bénéficiaires, la valeur nominale du crédit d'impôt recherche qui est enregistré à l'actif sur l'exercice d'acquisition correspondant à l'exercice duquel des dépenses éligibles donnant naissance au crédit d'impôt ont été engagées.



## 2.9. Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement figurent à l'actif pour leur valeur d'acquisition. Le coût d'acquisition des valeurs mobilières de placement est constitué du prix d'achat.

Les provisions pour dépréciation éventuelle sont déterminées par comparaison entre la valeur d'acquisition et la valeur probable de négociation pour les titres non cotés, et en fonction du cours de bourse pour les titres cotés.

## 2.10. Frais d'émission d'emprunt

Les frais et charges se rapportant à l'emprunt KREOS sont répartis sur la durée de l'emprunt par fractions égales sur 3 ans. Ce montant est présenté à l'actif du bilan au poste « charges à répartir ». L'amortissement pratiqué vient directement en minoration du compte « charges à répartir ».

## 2.11. Opérations en devises étrangères

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération.

Les créances et dettes en devises étrangères existantes à la clôture de l'exercice sont converties au cours en vigueur à cette date. La différence de conversion est inscrite au bilan dans les postes « écarts de conversion » actifs et passifs. Les écarts de conversion – Actif font l'objet d'une provision pour risques et charges d'un montant équivalent.

## 2.12. Provisions pour risques et charges

Ces provisions, enregistrées en conformité avec le règlement CRC N° 2000-06, sont destinées à couvrir les risques et les charges que des événements en cours ou survenus rendent probables, dont le montant est quantifiable quant à leur objet, mais dont la réalisation, l'échéance ou le montant sont incertains.

## 2.13. Indemnités de départ à la retraite

Les montants des paiements futurs correspondant aux avantages accordés aux salariés sont évalués selon une méthode actuarielle, en prenant des hypothèses concernant l'évolution des salaires, l'âge de départ à la retraite, la mortalité, puis ces évaluations sont ramenées à leur valeur actuelle. Ces engagements ne font pas l'objet de provisions mais figurent dans les engagements hors bilan.

## 2.14. Emprunts

Les emprunts sont valorisés à leur valeur nominale. Les frais d'émission des emprunts sont immédiatement pris en charge.

Les intérêts courus sont comptabilisés au passif, au taux d'intérêt prévu dans le contrat.

#### **2.15. Avances remboursables accordées par des organismes publics**

Les avances reçues d'organismes publics pour le financement des activités de recherche de la société dont le remboursement est conditionnel sont présentées au passif sous la rubrique « Echéance des dettes à la clôture » et leurs caractéristiques sont détaillées en note 11.

#### **2.16. Résultat courant - Résultat exceptionnel**

Le résultat courant enregistre les produits et charges relatifs à l'activité courante de l'entreprise.

Les éléments habituels des activités ordinaires ont été portés en résultat courant. Il s'agit notamment des éléments suivants :

- Dotations et reprises sur provision pour dépréciation des créances,
- Subventions d'exploitation,
- Transferts de charges d'exploitation.

Les éléments exceptionnels hors activités ordinaires constituent le résultat exceptionnel.

#### **2.17. Subventions reçues**

Les subventions reçues sont enregistrées dès que la créance correspondante devient certaine, compte tenu des conditions posées à l'octroi de la subvention.

Les subventions d'exploitation sont enregistrées en produits courants en tenant compte, le cas échéant, du rythme des dépenses correspondantes de manière à respecter le principe de rattachement des charges aux produits.

#### **2.18. Chiffre d'affaires**

Le chiffre d'affaires « ventes de biens » est principalement constitué de la vente de machines (automates...) auprès de distributeurs ou partenaires industriels ou commercialisées directement auprès des laboratoires ou des centres hospitaliers. La reconnaissance du chiffre d'affaires est réalisée lors du transfert des risques et avantages, correspondant à la date de mise à disposition des machines chez le distributeur ou le client final en cas de ventes directes.

Le chiffre d'affaires « production vendue » correspond à l'activité de distribution de consommables tels que flacons....

Les paiements partiels reçus sur les contrats sont enregistrés en « avances et acomptes clients ».

### 2.19. Crédit d'impôt recherche

Les entreprises industrielles et commerciales imposées selon le régime réel qui effectuent des dépenses de recherche peuvent bénéficier d'un crédit d'impôt à ce titre.

Ce crédit d'impôt est calculé par année civile et s'impute sur l'impôt sur les sociétés dû par l'entreprise au titre de l'année au cours de laquelle les dépenses de recherche ont été exposées. L'entreprise ne payant pas d'impôt sur les sociétés demande le remboursement du crédit d'impôt recherche.



## COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN

## 3. Immobilisations incorporelles, corporelles et financières

## 3.1. Valeur brute des immobilisations

Au 31 décembre 2016

IMMOBILISATIONS	Valeur initiale	Augmentation	Diminution / Cession	Valeur finale
Concessions, brevets et droits assimilés	1 510 707	164 016		1 674 723
Autres postes d'immobilisations incorporelles	3 050			3 050
<b>TOTAL 1</b>	<b>1 513 757</b>	<b>164 016</b>	<b>0</b>	<b>1 677 773</b>
Installations techniques, matériels et outillages	1 105 494	133 062		1 238 556
Installations générales, agencements	31 924			31 924
Matériel de transport	73 188		26 900	46 288
Matériel de bureau et informatique	28 906	6 190		35 096
Immobilisations corporelles en cours	348 339			348 339
<b>TOTAL 2</b>	<b>1 587 851</b>	<b>139 252</b>	<b>26 900</b>	<b>1 700 203</b>
Autres participations	20 144 086	16 916 228	40 000	37 020 314
Autres immobilisations financières	421 723	250 152	202 952	468 923
<b>TOTAL 3</b>	<b>20 565 809</b>	<b>17 166 380</b>	<b>242 952</b>	<b>37 489 237</b>
<b>TOTAL GENERAL (1+2+3)</b>	<b>23 667 417</b>	<b>17 469 648</b>	<b>269 852</b>	<b>40 867 213</b>

Les immobilisations corporelles comprennent essentiellement les moules pour flacons (220 000 €), les moules pour bouchons (103 000 €), les moules pour chambre de décantation (107 000 €), le coût du développement des automates et de l'outillage industriel (641 041 €) et ainsi que les automates NDF 100/600 (167 515 €).

En 2012, la société a mis en place un contrat de liquidité suite à l'introduction en bourse de la société, dans le cadre duquel 50 000 euros ont été affectés au compte de liquidité sur un montant total autorisé de 125 000 euros à compter du 30 septembre 2015. Au 31 décembre 2016, le contrat de liquidité présente 76 943 titres Novacyt ainsi qu'un solde en numéraire de 19 700,64 euros.

Les titres de participation sont constitués par les titres :

- de la société de droit anglais Lab21, située à Cambridge, Royaume Uni, soit un montant de 20 144 085 €, frais d'acquisition compris ;
- de la société de droit hongkongais Novacyt Asia, située à Hong Kong, soit un montant de 1 HK\$ (soit 0,11 euro) ;
- de la société Primer Design Ltd, située à Hampshire, Royaume Uni, soit un montant de 16 876 228,50 €, frais d'acquisition compris.

## 3.2 Etat des amortissements

Ce tableau exclut le montant des dépréciations sur immobilisations en cours.

## Au 31 décembre 2016

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissement initial	Augmentation	Diminution / Cession	Amortissement final
Concessions, brevets et droits assimilés	439 463	134 169	1 340	572 292
Autres postes d'immobilisations incorporelles	3 050			3 050
<b>TOTAL 1</b>	<b>442 513</b>	<b>134 169</b>	<b>1 340</b>	<b>575 342</b>
Installations techniques, matériels et outillages	688 878	122 381		811 259
Installations générales, agencements	7 830	2 138		9 968
Matériel de transport	31 052	8 722	10 550	29 224
Matériel de bureau et informatique	26 603	2 861		29 464
<b>TOTAL 2</b>	<b>754 363</b>	<b>136 102</b>	<b>10 550</b>	<b>879 915</b>
<b>TOTAL GENERAL (1+2)</b>	<b>1 196 876</b>	<b>270 271</b>	<b>11 890</b>	<b>1 455 256</b>

## 4. Stocks

Stocks	31/12/2016	31/12/2015
Flacons et emballages	127 864	55 303
Stainer Slide	2 804	2 804
Automates	81 272	272 124
Plateaux	29 014	53 893
Divers	39 205	31 998
<b>Total</b>	<b>280 159</b>	<b>416 122</b>

## 5. Etat des provisions

## Au 31 décembre 2016

Au 31 décembre 2015	Montant début exercice	Augmentation dotation	Diminution Montants utilisés	Diminution Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
<b>Provision pour risques et charges</b>					
Pour litiges	66 000				66 000
Pour perte de change	61	6 838	61		6 838
<b>Sous total</b>	<b>66 061</b>	<b>6 838</b>	<b>61</b>	<b>0</b>	<b>72 838</b>
<b>Provision pour dépréciation</b>					
Sur titres de participation	9 786 000	5 081 000			14 867 000
Sur actions propres	1 153	7 565	1 153	0	7 565
Sur les immobilisations en cours	348 339				348 339
<b>Sous total</b>	<b>10 135 492</b>	<b>5 088 565</b>	<b>1 153</b>	<b>0</b>	<b>15 222 904</b>
<b>Total</b>	<b>10 201 553</b>	<b>5 095 403</b>	<b>1 214</b>	<b>0</b>	<b>15 295 742</b>

L'évolution des négociations pour la commercialisation de la solution d'aide au diagnostic cytologique a conduit à repousser en 2016 l'échéance de commercialisation. Dans ce contexte, il a été décidé de maintenir cette provision en 2016. Ceci ne remet néanmoins pas en question les perspectives de développement du projet.

La dotation de l'exercice 2016 est constatée comme suit :

- 5 081 k€ au titre de la dépréciation des titres LAB21 ;
- 7 k€ au titre de la dépréciation des actions propres (constatée en immobilisations financières) ;
- 7 k€ au titre des pertes de change.

La reprise sur provision pour dépréciation est constatée comme suit :

- 1 k€ au titre des actions propres (constatée en résultat d'exploitation).

## 5.1. Provision pour litiges

Cette provision a été constituée en 2013 et 2014 à hauteur de 96 000 euros, dans le cadre de litiges prud'homains. Un des deux litiges a été résolu sur l'exercice 2015 et la provision correspondante a été reprise en résultat exceptionnel pour 30 000 euros également en 2015.

A la fin de l'exercice 2016, la Société ne connaît plus qu'un seul litige en cours, lequel est provisionné à hauteur de 66 000 euros, correspondant à la meilleure estimation de la société.



## 5.2. Provision pour dépréciation des titres de participation

A la date de clôture, la société a évalué les titres de participation qu'elle détient dans la société de droit anglais et les a comparés avec leur valeur d'utilité.

Celle-ci a été déterminée sur la base d'une approche multicritères et selon les modalités suivantes :

- Mise en œuvre de la méthode des DCF (Discounted Cash Flow) avec les principales hypothèses ainsi décrites :
  - o Business Plan à 5 ans,
  - o Extrapolation des flux au-delà de 5 ans sur la base d'un taux de croissance de 1.5 %,
  - o Taux d'actualisation correspondant au taux de rendement attendu sur le marché pour un placement équivalent, indépendamment des sources de financement, égal à 15 %.
- Application de la méthode des multiples boursiers de chiffre d'affaires à partir d'un échantillon d'entreprises comparables.

La mise en œuvre de ces différentes approches a conduit à l'identification d'une perte de valeur complémentaire de ces titres pour un montant de 5 081 K€, portant le montant global de la dépréciation à 14 867 K€.

La perte de valeur complémentaire ainsi constatée a été comptabilisée au titre de l'exercice.

### Sensibilité de la valeur issue de l'application de la méthode des DCF aux hypothèses retenues

		Terminal growth rates						
		0,0%	0,5%	1,0%	1,5%	2,0%	2,5%	3,0%
WACC rates	9,55%	10 685	10 896	11 119	<b>11 355</b>	11 607	11 877	12 165
	13,5%	10 243	10 436	10 638	<b>10 852</b>	11 079	11 322	11 580
	14,0%	9 832	10 008	10 193	<b>10 387</b>	10 594	10 812	11 044
	14,5%	9 449	9 611	9 779	<b>9 957</b>	10 145	10 343	10 553
	15,0%	<b>9 091</b>	<b>9 240</b>	<b>9 395</b>	<b>9 558</b>	<b>9 729</b>	<b>9 910</b>	<b>10 100</b>
	15,5%	8 756	8 894	9 036	<b>9 186</b>	9 343	9 508	9 681
	16,0%	8 442	8 569	8 701	<b>8 839</b>	8 983	9 134	9 293
	16,5%	8 147	8 265	8 387	<b>8 514</b>	8 647	8 786	8 931
	17,0%	7 869	7 979	8 092	<b>8 210</b>	8 333	8 461	8 594

Le tableau ci-avant fait apparaître les différentes valeurs recouvrables du goodwill en fonction d'une variation du taux d'actualisation (WACC) et de taux de croissance à l'infini. Il ressort de cette analyse de sensibilité que l'augmentation d'un point du WACC conduirait à déprécier le goodwill Lab21.

### 5.3. Dépréciation des immobilisations en cours

L'évolution des négociations pour la commercialisation de la solution d'aide au diagnostic cytologique a conduit à repousser en 2017 l'échéance de commercialisation. Dans ce contexte, il a été décidé de maintenir la provision pour immobilisations en cours en 2016. Ceci ne remet néanmoins pas en question les perspectives de développement du projet.

## 6. Etat des échéances des créances

### Au 31 décembre 2016

ETAT DES CREANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
<b>De l'actif immobilisé</b>			
Autres immobilisations financières	468 922	113 442	355 480
<b>De l'actif circulant</b>			
Créances Clients	455 432	455 432	
Avances Fournisseurs			
Autres avoirs fournisseurs			
Personnel et comptes rattachés	4 469	4 469	
Impôt sur les bénéfices	210 696	210 696	
Taxe sur la valeur ajoutée	190 177	190 177	
Compte courant Lab21	4 293 785	4 293 785	
Compte courant NOVACYT ASIE	39 828	39 828	
Compte courant personne physique	8	8	
Autres créances	64 342	64 342	
Charges constatées d'avance	92 029	92 029	
<b>Total</b>	<b>5 819 688</b>	<b>5 464 210</b>	<b>355 480</b>

Les créances d'impôt sur les bénéfices correspondent principalement au Crédit d'impôt recherche acquis par la société. En l'absence de résultat imposable et du fait du statut de PME Européenne de la société, cette créance est remboursable l'année suivant celle de sa constatation.

## 7. Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont composées de SICAV monétaires à court terme dont la valeur de marché est précisée ci-après ainsi que de parts sociales de la Banque Populaire pour 100 € et d'un compte à terme.

	31/12/2016	31/12/2015
Valeur vénale VMP	10 605 €	10 611 €
Compte à terme BP	- €	1 153 907 €

## 8. Compte de régularisation – Actif

### 8-1 Détail des produits à recevoir

	31/12/2016	31/12/2015
Autres créances		
Fournisseurs : avoir à recevoir	- €	42 200 €
Intérêts courus sur VMP	- €	3 907 €

### 8-2 Charges constatées d'avance

	31/12/2016	31/12/2015
Charges constatées d'avance	92 029 €	178 667 €

Les charges constatées d'avance ne concernent que des charges d'exploitation.

### 8-3 Frais d'émission des emprunts

	31/12/2016	31/12/2015
Frais d'émission des emprunts	146 500 €	135 709 €

### 8-4 Différence de conversion augmentation des dettes

	31/12/2016	31/12/2015
Différence de conversion augmentation des dettes	6 838 €	61 €



## 9. Capitaux propres

## 9-1 Variation des capitaux propres sur les exercices 2015 et 2016

	Capital	Prime d'apport, d'émission et de conversion	Report à nouveau	Résultat	Total
<b>31/12/2015</b>	<b>479 281</b>	<b>32 381 553</b>	<b>- 6 050 488</b>	<b>- 12 755 279</b>	<b>14 055 067</b>
Affectation du résultat 2015			-12 755 279	12 755 279	0
Augmentation de capital du 29/03/2016	94 809	1 896 180			1 990 989
Augmentation de capital du 21/04/2016	95 238	1 904 763			2 000 001
Augmentation de capital du 26/04/2016	4 773	95 538			100 311
Augmentation de capital du 03/05/2016	4 862	95 493			100 355
Augmentation de capital du 11/05/2016	157 721	6 220 516			6 378 237
Augmentation de capital du 19/05/2016	5 688	94 645			100 333
Augmentation de capital du 23/05/2016	25 561	425 339			450 900
Augmentation de capital du 01/06/2016	67 717	1 354 343			1 422 060
Augmentation de capital du 25/08/2016	8 317	141 766			150 083
Augmentation de capital du 07/09/2016	5 471	94 724			100 195
Augmentation de capital du 21/09/2016	7 983	142 425			150 408
Augmentation de capital du 05/10/2016	5 521	94 937			100 458
Augmentation de capital du 01/12/2016	6 574	93 815			100 389
Augmentation de capital du 15/12/2016	181 667	2 543 333			2 725 000
Augmentation de capital du 21/12/2016	9 951	140 800			150 751
Affectation des honoraires concernant l'augmentation de capital		- 599 753			-599 753
Résultat au 31/12/2016				- 9 772 595	- 9 772 595
<b>31/12/2016</b>	<b>1 161 134</b>	<b>47 120 417</b>	<b>- 18 805 767</b>	<b>- 9 772 595</b>	<b>19 703 189</b>

Les frais d'augmentation de capital ont été imputés sur le montant des primes d'émission, d'apport et de conversion des obligations en actions afférentes à ces augmentations.

### 9-2 Composition du capital social

Le capital social s'élève à 1 161 134,20 euros divisé en 17 417 013 actions. Pour les différentes augmentations de capital intervenues sur 2015, se référer au paragraphe sur les faits caractéristiques de l'exercice.

### 10. Emprunts auprès des établissements de crédits et autres dettes financières

Ce poste est composé des emprunts souscrits auprès des organismes bancaires. Il comprend également une avance remboursable des comptes courants des associés. Leurs variations au cours de l'exercice s'analysent ainsi :

Au 31 décembre 2016	31/12/2015	Souscription	Remboursement	Abandon de créance	31/12/2016
Emprunts bancaires	32 021	250 000	61 673		220 348
Emprunt KREOS CAPITAL	3 500 000	3 000 000	857 205		5 642 795
Emprunt YORKVILLE		500 000			500 000
<b>Total des emprunts</b>	<b>3 532 021</b>	<b>3 750 000</b>	<b>918 878</b>		<b>6 363 143</b>
Intérêts courus bancaires	528	163 416	528		163 416
Comptes courants associés :					
Personnes physiques	35				35
Microgen bioproducts		26 849			26 849
Primer design - EUR		144 000			144 000
Primer design - GBP		905 864			905 864
Primer design - USD		163 217			163 217
<b>Total des comptes courants</b>	<b>35</b>	<b>1 239 930</b>	-	-	<b>1 239 965</b>
<b>Total</b>	<b>3 532 584</b>	<b>5 153 346</b>	<b>919 406</b>	<b>0</b>	<b>7 766 524</b>

L'emprunt contracté auprès de KREOS Capital (UK) Limited pour un montant de 3 500 000 euros a été perçu en juillet 2015. Le plan d'amortissement de l'emprunt est de 3 ans. En 2016, un autre emprunt a été contracté auprès de KREOS Capital (UK) Limited pour un montant de 3 000 000 euros. Il a été perçu en mai 2016. Le plan d'amortissement de l'emprunt est de 3 ans.

## Echéance des dettes à la clôture

## 10.2. Etat des échéances

Au 31 décembre 2016

ETAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts bancaires et intérêts courus	6 526 561	3 768 576	2 757 985	
Compte courant personne physique	35	35		
Compte courant Microgen Bioproducts	26 850	26 850		
Compte courant Primer Design	1 213 080	1 213 080		
Fournisseurs et comptes rattachés	1 370 043	1 370 043		
Personnel	42 401	42 401		
Organismes sociaux	83 664	83 664		
Autres dettes fiscales et sociales	15 009	15 009		
Autres dettes	2 919 947	2 919 947		
Produits constatés d'avance	5 394	5 394		
<b>Total</b>	<b>12 202 984</b>	<b>9 444 999</b>	<b>2 757 985</b>	<b>0</b>

## 10.3. Détail de la ventilation des emprunts et dettes financières

Au 31 décembre 2016

Récapitulatif des emprunts

	31/12/2016	< 1 an		< 5 ans		> 5 ans		Total	
		Nominal	Intérêts	Nominal	Intérêts	Nominal	Intérêts	Nominal	Intérêts
Emprunt obligataire	500 000	500 000						500 000	
Total emprunt KREOS	5 642 796	0	498 732	0	192 341	0	0	0	691 073
Total emprunts bancaires	220 348	0	3 706	0	3 790	0	0	0	7 496
Total des emprunts (EO, banques et KREOS)	6 363 144	0	502 438	0	196 131	0	0	0	698 569
Total emprunt et dettes financières directes	163 417	163 417	0	0	0	0	0	163 417	0
C/C Personne physique	35	35							
C/C MICROGEN BIOPRODUCTS	26 850	26 850							
C/C PRIMER DESIGN - EUR	144 000	144 000							
C/C PRIMER DESIGN - GBP	905 864	905 864							
C/C PRIMER DESIGN - USD	163 217	163 217							
Comptes courants associés	1 239 966	1 239 966	0	0	0	0	0	0	0
<b>Total</b>	<b>7 766 526</b>	<b>1 903 382</b>	<b>502 438</b>	<b>0</b>	<b>196 131</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>663 417</b>	<b>698 569</b>

Les contrats d'emprunts souscrits par la société ne prévoient pas de clause de covenants.



## 11. Compte de régularisation – Passif

Détail des charges à payer :

Détail des charges à payer	31/12/2016	31/12/2015
<b>Emprunts et Dettes financières</b>		
Intérêts courus sur emprunts	163 417	528
Intérêts courus sur comptes courants Associés	0	0
Total	<b>163 417</b>	<b>528</b>
<b>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</b>		
Fournisseurs - Factures non parvenues	206 613	178 558
Total	<b>206 613</b>	<b>178 558</b>
<b>Dettes fiscales et sociales</b>		
Personnel - provision congés payés	26 012	40 780
Personnel – autres charges à payer	10 971	
Charges sociales sur congés payés	10 600	16 600
Charges sociales – charges à payer	4 509	
Etat - autres charges à payer	15 009	16 710
Total	<b>67 101</b>	<b>74 090</b>
<b>Total général</b>	<b>437 131</b>	<b>253 176</b>

## 12. Impôt sur les bénéfices

La société étant déficitaire, elle ne supporte pas de charge d'impôt. Les montants comptabilisés en compte de résultat au titre de l'impôt sur les sociétés sont des produits relatifs au Crédit d'Impôt Recherche (CIR). En 2016, il s'élève à 208 K€.

Les déficits fiscaux reportables dont dispose la société s'établissent à 17 699 117 € au 31 décembre 2016. Ces reports déficitaires ne sont pas limités dans le temps.

## 13. Relations avec les parties liées

Les rémunérations versées aux parties liées de Novacyt au cours des exercices 2016 concernent les principaux dirigeants de la Société.

13-1 Les rémunérations présentées ci-après ont été comptabilisées en charges au cours des exercices présentés (en euros) :

	2016	2015
Rémunérations brutes des dirigeants	36 490	177 640
Intérêts versées à Maclip	0	2 615
<b>Total</b>	<b>36 491</b>	<b>180 255</b>

L'acquisition de 6 brevets auprès de la société Maclip a été réalisée pour un prix global de 360 000 € HT (soit 430 560 € TTC) le 27 avril 2012. Le solde restant dû a été payé en 2015.

13-2 Etat des dettes avec les parties liées au 31 décembre 2016 (en euros):

	31/12/2016	31/12/2015
<b>Comptes courants :</b>		
Personnes physiques	35	35
Microgen bioproducts	26 850	
Primer design - EUR	144 000	
Primer design - GBP	905 864	
Primer design - USD	163 217	
<b>Total</b>	<b>1 239 966</b>	<b>35</b>

#### 14. Résultat par action

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat net revenant aux actionnaires de la Société par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice. Le nombre moyen pondéré d'actions en circulation tient compte de la division de la valeur nominale des actions de la société par 15 décidée par l'assemblée générale du 28 juin 2012, pour toutes les périodes présentées.

	31/12/2016	31/12/2015
Résultat de l'exercice	(4 691 595)	(12 755 279)
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation	12 037 455	6 787 760
<b>Résultat de base par action (€/action)</b>	<b>(0,39)</b>	<b>(1,88)</b>

La société ne calcule pas de résultat dilué en présence de pertes. Il n'existe pas d'instruments potentiellement dilutifs à la clôture de l'exercice.

## 15. Effectif moyen

L'effectif moyen est de 9 au 31 décembre 2016 et 2015.

## 16. Ventilation du chiffre d'affaires

Au 31 décembre 2016

CHIFFRE D'AFFAIRES	France	Union Européenne	Autres pays	Total
Machines	10 000	60 750	191 123	261 873
Consommables	475 914	255 168	418 051	1 149 133
Divers	11 627	28 270	15 578	55 475
<b>TOTAL</b>	<b>497 541</b>	<b>344 188</b>	<b>624 752</b>	<b>1 466 481</b>

## 17. Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel est composé comme suit :

- Les charges exceptionnelles incluent 24 121 € pour la valeur nette comptable des éléments d'actif cédés, dont 16 349 € pour la cession d'un véhicule et 6 744 € pour les brevets cédés à Monsieur Eric Peltier ;

Elles intègrent également les charges liées au départ du personnel pour un total de 348 320 € et les honoraires de GRAND SINO.

## 18. Gestion et évaluation des risques financiers

Novacyt peut se trouver exposé à différentes natures de risques financiers : risque de marché, risque de crédit et risque de liquidité. Le cas échéant, Novacyt met en œuvre des moyens simples et proportionnés à sa taille pour minimiser les effets potentiellement défavorables de ces risques sur la performance financière. La politique de Novacyt est de ne pas souscrire d'instruments financiers à des fins de spéculation. Novacyt n'utilise pas d'instruments financiers dérivés.

- Risque de liquidité :

-Il se peut que la Société ne parvienne pas à se procurer des capitaux supplémentaires quand elle en aura besoin, et ces capitaux pourraient ne pas être disponibles à des conditions financières acceptables pour la Société. Si les fonds nécessaires n'étaient pas disponibles, la Société pourrait devoir :

- retarder, réduire ou supprimer des programmes de recherches ;



- obtenir des fonds par le biais d'accords de partenariat qui pourraient la contraindre à renoncer à des droits sur certaines de ses technologies ou certains de ses produits ;
- accorder des licences ou conclure de nouveaux accords de collaboration qui pourraient être moins favorables pour elle que ceux qu'elle aurait pu obtenir dans un contexte différent.

De plus, dans la mesure où la Société lèverait des capitaux par émission d'actions nouvelles, la participation de ses actionnaires pourrait être diluée. Le financement par endettement, dans la mesure où il serait disponible, pourrait par ailleurs comprendre des conditions restrictives.

La réalisation de l'un ou plusieurs de ces risques pourrait avoir un effet défavorable significatif sur la Société, son activité, sa situation financière, ses résultats, son développement ou ses perspectives.

- Risque de taux d'intérêt :

Novacyt n'a pas d'exposition au risque de taux d'intérêt, dans la mesure où les valeurs mobilières de placement sont constituées de SICAV monétaires à court terme et d'un compte à terme où aucune dette à taux variable n'a été souscrite.

- Risque de crédit :

Le risque de crédit est associé aux dépôts auprès des banques et des institutions financières. Novacyt fait appel pour ses placements de trésorerie à des institutions financières de premier plan et ne supporte donc pas de risque de crédit significatif sur sa trésorerie.

- Risque clients :

L'exposition sur le crédit accordé aux clients (créances non réglées) reste faible car la clientèle de Novacyt est constituée de distributeurs et de cliniques et établissements hospitaliers pour lesquels le service clients de la société vérifie la solvabilité avant toute expédition de machines.

- Risques liés aux variations de taux de change

L'exposition de la Société aux variations de taux de change est faible dans la mesure où l'ensemble de ses transactions s'effectuent en euros sauf les achats auprès de SIAS qui s'effectuent en Francs Suisse. Grâce au partenariat développé avec SIAS, les effets négatifs du taux de change ont été largement effacés. En effet, depuis le début du partenariat avec SIAS, l'Euro a perdu environ 25%. SIAS a accordé à NOVACYT des réductions ramenant la hausse à seulement 10%. Les effets négatifs du taux de change ont donc été partiellement effacés et pourront continuer à l'être dans le futur.

La Société n'a donc pas mis en place de couverture.

## 19. Honoraires du commissaire aux comptes

Les honoraires du cabinet Deloitte pour l'exercice 2016 s'élèvent à un total de 121 819 € HT.

## 20. Engagements donnés

### 20.2. Indemnité de départ à la retraite

#### *Méthodologie de calcul :*

Le but de l'évaluation actuarielle est de produire une estimation de la valeur actualisée des engagements de Novacyt en matière d'indemnités de départ à la retraite prévues par les conventions collectives. Ces obligations liées aux indemnités légales ou conventionnelles de départ à la retraite ont été évaluées au 31 décembre 2016. Ces indemnités ne font pas l'objet d'une comptabilisation sous forme de provision mais d'une mention dans la rubrique « engagements hors bilan ».

Ce montant est déterminé à la date de clôture de l'exercice à l'aide de table de mortalité en tenant compte de l'ancienneté du personnel et de la probabilité de sa présence dans l'entreprise à la date de son départ à la retraite.

Les montants de la provision pour indemnité de départ à la retraite sont non significatifs, tant au 31 décembre 2016 que pour l'exercice précédent.

## 21. Evènements postérieurs à la clôture

Le 31 mars 2017, Novacyt a émis un emprunt obligataire convertible d'un montant de 1 500 000 euros par émission de 1 500 000 obligations convertibles en actions au profit des fonds FCPI Dividendes Plus n°4 et FCPI Dividendes Plus n°5.

Ces obligations ont été émises en une seule tranche avec une maturité de 3 ans, un taux d'intérêt annuel de 7,9 % et une prime de non-conversion versée à terme échu de 0,1 %. Elles ne sont convertibles qu'en cas de non-respect par Novacyt de ses obligations de remboursement.

La parité de conversion est de 1,25 action nouvelle pour une obligation.

Il n'y a pas eu d'autres évènements significatifs postérieurement à la clôture.